



REVISION SCoT DU BLAISOIS REUNION THEMATIQUE du 06/12/2012

Rédacteur du compte rendu : *Flavie BASTILLE, chargée de mission SCoT*
02 54 56 51 73 – siab-fbastille@orange.fr

Date de réunion : 06/12/2012

Lieu de réunion : Agglopolys

Liste des personnes présentes :

AULNEAU Benoit – SAFER du Centre
BAUDU Stéphane – Président du SIAB
BIZIEUX Adèle – Conseillère Développement territorial à la Chambre d'Agriculture 41
BOIRON Jean-Paul – Élu Chambre d'Agriculture 41
BORDE François – Maire de la Chapelle Vendomoise
BREUZIN François – Maire Adjoint à Mont-Près-Chambord
BROCHU Jean – Adjoint à Tour-en-Sologne
CHAUVEAU Louis – Mairie de Cormeray
CHEVALLIER-DROUET Nicole – Maire de Montlivault
CLEMENT Gilles – Maire de Mont-Près-Chambord
CROSNIER-COURTIN Yves – Maire de Chailles
DEBUIGNE Joël – Maire de Huisseau-sur-Cosson
DEGRUELLE Christophe – Président d'Agglopolys
DIARD Jean-Pierre – Maire d'Onzain
HENRY Christophe – Chargé de Développement économique de la CC du Pays de Chambord
JACAUD Jennilaure – CAUE41
LIMOZIN Anne – Mairie de Cellettes
MAITRE André – Maire de Fossé
MARTINE Joël – DDT 41
MENON Patrick – Maire adjoint de Saint-Denis-sur-Loire
MICHELIN André – Maire adjoint de Huisseau-sur-Cosson
MINOIS Jean-Philippe – Maire de Chouzy-sur-Cisse
PAREAU Pascal – DGS de la CC du Pays de Chambord
PIGOUREAU Didier – Maire de Saint-Lubin-en-Vergonnois
SARRADIN Jean-Pierre – Adjoint à Vineuil
THUAULT Maryline – ADIL 41
TONDEREAU Alain – Maire d'Herbault
TRUFFER Julie – Responsable du SIAB

Liste des personnes excusées :

GUELLIER Jean-Yves – Maire de Molineuf

Objet de la réunion : Réunion thématique de présentation du diagnostic du SCoT
Dynamique territoriales

Déroulé de la réunion :

Introduction de Stéphane BAUDU : le SIAB a décidé d'engager la révision de son SCoT afin d'intégrer les nouvelles orientations de la loi portant Engagement National pour l'Environnement. Les élus ont souhaité que la révision du SCoT soit l'occasion d'élaborer un document plus précis, plus sectorisé, plus proche de la diversité de notre territoire.

Principales remarques :

- M. MARTINE précise que la taille des ménages a encore diminué par rapport au chiffre 2008. En 2009, elle est à 2,16 personnes/ménages.
- Il est demandé par M. DEGRUELLE s'il est possible sur le périmètre du SIAB d'analyser le développement socio-démographique et de l'habitat pour l'aire urbaine et pour les communes hors aire urbaine. Existe-t-il une dynamique propre aux communes de l'aire urbaine ?
→ M. BAUDU répond que ce travail complémentaire sera fait afin de compléter l'analyse.
- M. BROCHARD demande s'il est possible d'analyser le lien entre la croissance de la consommation du foncier par rapport aux documents d'urbanismes communaux et leur année d'approbation.
→ M. BAUDU répond que ce complément d'analyse pourra également être apporté.
- M. BAUDU indique sur la question de l'attractivité des communes, que celle-ci est liée au développement économique du territoire et à la capacité des communes à accueillir de nouveaux habitants. Mme CHEVALLIER – DROUET précise que c'est effectivement lié à l'offre d'emploi et à la qualité de vie.
- M. BOIRON remarque que si aujourd'hui les agriculteurs ne font plus vivre les communes rurales, ces derniers ont besoin que les communes rurales vivent. Il est nécessaire de maintenir l'emploi sur les communes rurales au-delà de l'agriculture.

- M. TONDEREAU demande quel est l'objectif de la mise en place de la première demi-heure gratuite dans les parcs en ouvrage.
→ Mme TRUFFER répond que cette mesure incitative pourrait être mise en place pour favoriser le stationnement dans les parcs en ouvrage en centre-ville et inciter les habitants à faire leurs achats en centre-ville pour le redynamiser.
- M. CHAUVEAU s'interroge sur l'intérêt de vouloir ramener les habitants autour de Blois. Il se pourrait aussi être intéressant de développer des activités autour des communes extérieures à la 1ère couronne pour éviter les déplacements.
→ Concernant les zones d'activités, M. BAUDU indique que l'offre est à répartir sur le territoire mais que chaque commune ne peut pas disposer de sa propre zone. Par ailleurs, la réalisation de l'échangeur autoroutier a été reconnue comme structurante par les élus du territoire et ce projet est déjà acté dans le SCoT actuel.
- M. ANTIER précise sur la question du développement des modes de circulations doux que les infrastructures nouvelles ne permettent pas l'utilisation du vélo pour venir sur Blois. Le SCoT peut-il imposer certains critères dans les projets pour favoriser cette prise en compte d'itinéraires cyclables ?
- M. BREUZIN demande si la question du covoiturage va être abordée ? Il lui est répondu que cette question sera abordée à la réunion du 13 décembre 2012 en même temps que les énergies. M. BREUZIN précise qu'il faut envisager des réflexions dans les communes notamment en terme de parc relais.

- M. BAUDU indique qu'avec la déviation de Cellettes, la commune de Cour-Cheverny se rapproche de Blois en terme de temps et que cela peut entraîner des changements de consommation chez les habitants.
- M. MAITRE précise que la problématique de l'utilisation du vélo est aussi vraie pour le nord. Il existe des pistes cyclables entre Fossé et la Chapelle-Vendomoise, mais il n'en existe aucunes entre Blois et Fossé. Cette rupture limite l'utilisation du vélo sur ce secteur.

Les prochaines étapes :

Réunions thématiques de présentation du diagnostic les jeudis de décembre de 18h à 20h dans les locaux d'Agglopolys (salle de réunion du rez-de-chaussée) :

- 13/12 : Paysages et gestion des milieux naturels
- 20/12 : Développement économique et commercial – Présentation réalisée par PIVADIS

Lancement de la phase Projet d'Aménagement et de Développement Durable en janvier 2013